avait été défoncé ; on ne put rien essayer. Ce petit navire est considéré comme perdu totalement.

L'équipage composé de quatre hommes qui se sont sauvés facilement, est arrivé hier à Dunkerque.

La corvette des pilotes de Dunkerque n° 3 s'est mise à la côte également, la même nuit, à Waldan, près de Calais.

Les remorqueurs de Calais et le « Progrès » de Dunkerque sont actuellement sur les lieux du sinistre, et travaillent au renflouement.

On espère que les remorqueurs auront réussi, mais nous ne connaissons pas le résultats de leurs efforts.

Depuis lundi matin, les canots n° 15 et 5 avaient quitté le port. On n'en avait plus entendu parler.

On craignait que le mauvais temps les eut surpris.

Hier à midi on a eu de leurs nouvelles.

Le premier, le n° 15 ne pouvant regagner le port sans danger est resté à Gravelines où il a pu se maintenir à l'abri.

Le deuxième s'est mis à la côte où l'équipage a débarqué sans difficulté.

Le n° 15 appartient à Zonnelind et aussitôt le temps calmé, ce canot regagnera son port d'attache.

UNE ENFANT BRULÉE

Hier matin, à 10 h. 1/2, la jeune Léontine Dolet, 12 ans, rue St-Jean, en mettant du charbon dans le poêle, en l'absence de sa mère, le feu a pris à sa cravate en soie, puis de là à ses vêtements. L'enfant affolée s'est sauvée dans la rue et plusieurs voisins sont accourus aux cris jetés par la victime et l'ont roulée immédiatement dans la neige. M. Delugny Pierre, marin, l'a ensuite transportée dans la pharmacie de M. Allemès, où elle a reçu les soins nécessaires.

M. Allemès a constaté que l'enfant avait une légère brûlure au côté gauche et le dessous du menton également atteint. Une partie de ses cheveux ont aussi été roussis. Son état n'est pas grave.

Le steamer en quarantaine. — Le steamer anglais « *Afrikan-Prince* » que nous avons signalé hier en quarantaine en rade de Dunkerque, comme contaminé, supporte très bien la tempête dont nous parlons plus loin. La libre pratique lui étant enfin accordée, l'« *Afrikan-Prince* » est entré hier au bassin de Freycinet où il débarque sa cargaison d'huile de palme.

Blessure. — Vers dix heures du soir, M. Edouard Clity, 20 ans, domestique, demeurant à Rosendaël, est tombé et dans sa chute s'est fracturé la jambe droite. Il a été transporté à l'hôpital.

Chute. — Hier à 10 h. 45 du matin M. Victor Gusiée, 44 ans, journalier, demeurant rue du Magasin général, a été victime d'un accident.

En passant sur un madrier reliant le 3-mâts « Pylmor » amarré au bassin Freycinet, cet ouvrier a glissé et est tombé à cheval sur ledit madrier.

Dans cette chute M. Gusiée s'est fait mal aux parties qui se sont enflées ; il a dû être conduit à l'hôpital.

Cheval échappé. — A minuit, M. Bollier Gaston garçon de café chez M. Thiéry, arrêtait sur la place du théâtre un cheval qui s'était échappé de son écurie, rue Emmery.

Cet animal appartenait à M. Wattebled, loueur de voiture.

Graywik. — *Vol.* — Un voleur inconnu a brisé une vitre du bureau du basculeur, à la distillerie Duriez, et a pris une somme de 3 francs qui se trouvait renfermée dans un pupitre non fermé à clef.

La gendarmerie n'a pas encore pu trouver ce malfaiteur.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — *Collision à la gare.* — Hier soir, vers dix heures et demie, un train de marchandises a été, par erreur, aiguillé sur une voie en cul de sac. La machine a démoli le heurtoir et a déraillé.

Les dégâts sont purement matériels.

La température. — Un violent orage accompagné de grêle a éclaté hier soir à six heures sur la ville d'Arras.

Suicide. — Mardi soir, à neuf heures, le sieur Alfred Lefebvre, garçon de café, demeurant rue Meaulens, s'est suicidé en se tirant dans la tête trois coups de revolver.

Le malheureux, avant de mettre à exécution son fatal projet, avait écrit à sa famille une longue lettre dans laquelle il expliquait les motifs de son suicide. La mort d'un de ses enfants survenue il y a trois semaines, lui avait rendu la vie intolérable.

CALAIS

La Commission d'enquête sur l'industrie Calaisienne. — Nous avons annoncé hier que les députés chargés de faire une enquête sur la situation de l'industrie Calaisienne avaient été reçus par la chambre de commerce et la municipalité.

Les chambres syndicales, patronales et ouvrières leur ont remis des pétitions signées par 12,000 onvriers qui protestent énergiquement contre les droits sur les cotons proposés par la commission des douanes et déclarant que ces droits ruineraient l'industrie et réduiraient à la misère les ouvriers.

Déraillement. — Dans la nuit de lundi à mardi, 2 machines faisait les manœuvres ont déraillé entre les gares centrale et maritime, il n'y a pas eu heureusement d'accident de personnes ; presque tous les trains sont arrivés avec du retard.

TRIBUNAUX

Conseil de guerre de Lille

Séance du 9 mars 1891

Présidence de M. le colonel Benoist, commandant le 19° chasseurs. — Ministère public : M. le chef d'escadrons Oudet, comm. du gouvern.

Buyl, jeune soldat de la classe 1889, du recrutement de Lille, insoumission, acquitté.

Camus, soldat au 33° régim. d'inf., dissipation d'effets et ivresse, six mois de prison, 5 fr. d'am.

Démoulin, soldat au 1er escadron du train des équipages militaires, désertion à l'intérieur en temps de paix, 2 ans de prison.

Collet, soldat au 84° régim. d'infant., désertion à l'intérieur en temps de paix, 2 ans de prison.

Dubois, soldat au même régiment, même fait, 2 ans de prison.

Delintraz, soldat à la 1re section de commis et ouvriers d'admin., même fait, 2 ans de prison.

Henninot, jeune soldat de la classe 1889, du recrutement de Valenciennes, insoumission, 1 mois de prison.

Tribunal Correctionnel de Lille

Deux affaires de mœurs ont été jugées à l'audience d'hier. L'une d'elles, particulièrement était très... piquante et quoique le huis-clos n'ait pas été demandé par le ministère public, nous nous abstiendrons de tout détail, par respect pour nos lecteurs. Bornons-nous à citer les prévenus qui sont : Emile Deblock, 23 ans, rattacheur, Désiré Desquermes, 22 ans, rattacheur et Denève Henri, 34 ans, fileur, demeurant tous trois à Loos, inculpés d'outrage public à la pudeur sur la fille Marie Hovalski 26 ans, ouvrière de fabrique. Ils sont condamnés Debock à 3 mois de prison et 16 francs d'amende ; Desquerme à deux mois et 16 francs ; Denève à un mois et 16 francs.

La seconde affaire concernait la nommée Angélique Lenfant, fille publique, demeurant à Lille, rue Détournée, qui est condamnée à un mois de prison pour le même débit.

M° Courant

Tribunal civil de la Seine

Les millions de la veuve

M. Dubosq, homme d'affaires à Paris, s'était engagé par acte à payer une commission de 100,000 francs à ses amis, les époux Ratinaud, s'ils parvenaient à lui faire épouser une veuve âgée de soixante-treize ans, Mme Benoist, à laquelle son premier mari, un gros industriel, avait laissé une fortune de deux millions.

M. Dubosq fut présenté et agréé. Le mariage fut célébré le 22 mai 1889 ; mais quand il s'agit de se faire payer la commission stipulée les époux Ratinaud réussirent seulement à tirer de l'heureux époux un acompte de 1,000 francs.

D'ailleurs cette union n'avait pas été heureuse : quelques semaines après la visite obligatoire à la mairie, M. et Mme Dubosq plaidaient en séparation de corps ; et, menacé de se voir dépouillé des avantages matrimoniaux par cette malencontreuse instance, M. Dubosq refusait net de s'exécuter pour le surplus de la commission.

Les époux Ratinaud se décidèrent, en désespoir de cause, à vendre leur créance, pour 20,000 francs, à un ancien huissier près le tribunal de la Seine, M. Vincelet, lequel se mit en devoir de poursuivre M. Dubosq avec énergie.

Assigné devant le tribunal civil en paiement de la fameuse commission, M. Dubosq se contentait de répondre qu'aux termes du Code les contrats immoraux sont radicalement nuls.

Le tribunal lui a donné raison :

Attendu, dit le jugement, qu'une semblable spéculation, ayant pour base une véritable prime calculée à raison de l'importance de la dot, ne saurait produire aucun effet légal.

M. Vincelet, déçu dans ses calculs, — il espérait toucher 100,000 fr. contre 20,000 qu'il avait déboursés, — demandait qu'à tout le moins cette dernière somme lui fût rendue par M. et Mme Ratinaud.

Le tribunal s'y est absolument refusé :

Attendu, ajoute le jugement, que Vincelet, ancien huissier, a pu moins que personne ignorer le vice inhérent à ce genre de convention, dont la nullité a été proclamée par de nombreuses décisions judiciaires.

AVIS IMPORTANT

Les personnes qui, au café, demandent un verre « **BANYULS-TRILLES** » sont prévenues que notre apéritif a un léger goût d'amertume en raison des substances toniques et fortifiantes qu'il contient.

Se méfier donc des apéritifs similaires sucrés que l'on sert souvent pour du « **BANYULS-TRILLES** » et exiger l'étiquette sur la bouteille.

TRILLES frères, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

Nouvelles à la Main

Au jardin des Plantes, dans le Palais des reptiles.

Un visiteur. — Alors tous ces animaux prennent leur repas en même temps ?

Le gardien. — Parfaitement : seulement, vous remarquerez que, tandis que le crocodile dévore, grâce à la conformation de son gosier, le serpent *boa*.

***

Tata et Nini causent sérieusement au foyer des Folies-Watteau.

— L'amour, vois-tu, c'est un fleuve qui suit tranquillement son cours.

— Oui. Le cours... de la Bourse.

Brule-Maison.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand-Théâtre. — La représentation donnée au bénéfice de M. Thierry avait amené une foule compacte au Grand-Théâtre malgré le temps affreux qu'il faisait lundi soir.

Le bénéficiaire à son entrée en scène s'est vu accueillir par une avalanche de cadeaux sans précédents et par plusieurs salves d'applaudissements.

Nos bons villageois, la si intéressante pièce de Sardou qui n'avait plus été jouée depuis la direction Hody, c'est-à-dire, depuis 10/12 a reçu une bonne interprétation, le bénéficiaire s'y est taillé un grand succès qui eut été plus grand encore si cette comédie n'avait été jouée à une heure si tardive que beaucoup de spectateurs ont quitté la salle avant la fin de la représentation.

Mmes Pugeolle et Henriot (surtout cette dernière) ont fortement attendri les spectateurs dans l'interprétation des rôles de Pauline et de Geneviève.

MM. Pugeolle, Duaber, Dervaud et Berthoud (ce dernier créant un capitaine de pompiers ébouriffant) ont très bien complété l'ensemble.

Nos bons villageois avaient été précédés de : « Les Dominos roses », l'amusante comédie de Delacour et Hennequin.

Lionel.

Programme des Spectacles et Concerts

THÉATRE DE ROUBAIX. — Direction Mme veuve G. Deschamps. — Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures — Jeudi, 12 mars.

Spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas. Deux dames ne paieront qu'une seule place.

Représentation du grand succès :

DON CESAR DE BAZAN

Drame en 5 actes par MM. Dumanoir et d'Ennery

Deuxième représentation de l'immense succès

ON DEMANDE DES CULOTIÈRES

Folie-vaudeville en 1 acte, par M. Marc Michel et Labiche

Ordre du spectacle : 1° Don César de Bazan. — 2° Les Culotières.

On peut se procurer à l'avance des cartes de famille chez M. Germain, rue de l'Alouette, et chez M. Gonce, estaminet de la Raquette, rue de Blan-

GRAND-THEATRE DE ROUBAIX. — Jeudi 12 mars à 8 heures. *Faust*, opéra en 5 actes.

LILLE

Musées. — De 10 heures à 4 heures : Hôtel-de-Ville, Faculté des Sciences, Halle aux Sucres et rue du Lombard.

Panorama, rue Jean-Bart. — Le Siège de Paris.

Hôtel de-Ville. — De 10 h. à 4 h., Exposition des lots de la tombola du Denier des Ecoles laïques.

Variétés. — A 7 heures 1/2, Concert varié par toute la troupe. *Mon Isménie*, vaudeville en un acte.

PETITE CORRESPONDANCE

G. D. — Nous croyons que oui. Adressez-vous au Préfet.

Un abonné, Roubaix. — Le périmètre 0m84, ou la moitié de la taille.

A. M. D., rue de la Guinguette, Roubaix. — Vous pouvez attendre votre majorité, mais il faut en prévenir la Mairie.

Un lecteur assidu, Tourcoing. — 1° Oui ; 2° oui ; 3° A la Mairie ; 4° Acte de naissance, casier judiciaire, consentement du père, certificat de bonne vie et mœurs ; 5° Oui.

Le Facteur

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 10 Mars

Marie Coopman, rue Archimède, 79. — Rosalie Bovyn, rue de Mouveaux, 64. — Jules Rottaert, rue Pierre de Roubaix. — Marcel Droulers, rue Charles-Quint, 13. — Charles Deuolf, rue de Rome — Léonie Maris, rue de l'Ouest. — Adèle Vincent, rue de l'Epeule. — Emile Allenckx, rue Traversière, 9. — Marthe Legrand, rue Inkermann, 12. — Robert Loof, rue de Lille, 167. — Suzanne Lebrun, rue Neuve-de-Roubaix.

Décès du 10 mars

Sophie Bys, 68 ans, Hôtel-Dieu. — Louis Penson, 10 jours, rue Desaix, 61. — Flora Vancoppenolle, 1 an, rue d'Alger. — Elise Desquiens, 50 ans, boulevard Gambetta, 63. — Gabrielle Vermersch, 23 jours, rue des Anges, 21. — Amé Vandaele, 1 an, rue de l'Arc, 8. — Malfait, présenté sans vie, rue de la Conférence. — Elise Lefebvre, 2 mois, rue de la Prospérité, 6.

CONSEIL PAR JOUR

Voici venir la saison des œufs frais ; donnons un moyen facile de savoir s'ils sont bons à mettre à la coque.

Passez délicatement votre langue sur le bout rond de l'œuf ; s'il est chaud, tant mieux ; puis faites la même opération sur le bout pointu ; s'il est glacé, soyez certain que les plus fins amateurs trouveront l'œuf exquis.

Bonhomme Francklin.

THÉ CHAMBARD

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

Pommade Fontaine

CONTRE LES

MALADIES DE LA PEAU

Engelures, Dartres

Démangeaisons, Vices du Sang

Le POT : 2 fr.

Pommade préconisée par les plus grands médecins de Paris : MM. DELZENNE, GUIBOUT, BORT-LOUP, PIDOUX, BOUCHARDAT, LONGET, pour guérir rapidement les Dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les Engelures, les Rougeurs de la face, l'Inflammation des paupières, les Hémorrhoïdes, les Démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

Envoi franco contre 2 fr. 15 en timbres-poste.

TARIN, Phon, 9, place des Petits-Pères, PARIS.

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES

UN PRÊTRE a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement les **Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, Dartres, Eczémas** avec le **BAUME ANTONIO.** — Prix : **1** fr. **50** le flacon.

Dépôt général à Lille, Pharm. **Bruneau**, 71, rue Nationale. 423

GOUTTE et RHUMATISMES

LIQUEUR du Dr LAVILLE

Spécifique éprouvé et inoffensif, ACTION PROMPTE et INFAILLIBLE à toutes les périodes de l'accès.

LE VIN AROUD QUINA, au FER & VIANDE

est le médicament par excellence le plus efficace et le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

Chez FERRÉ, phon, 102, r. Richelieu, PARIS, & Phies.

PLUS DE CHAUVES ! Ni de CHEVEUX GRIS

Arrêt immédiat des Chutes par la

POMMADE QUINIQUE LECHAUX

Pommade hygiénique, régénératrice

qui supprime les teintures, empêche de blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.

Milliers de Certificats et Attestations. — Prospectus explicatif gratis.

Le pot franco par la poste, 4 fr. ; 6 pots franco, 21 fr.

Mario LECHAUX, Phon-Chie, rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Coasne ; Pharmacie centrale Gobert et Cie ; Deroubaix, rue Puébla. — A Tourcoing : MM. Bruneau ; Vanneufville. — A Valenciennes : M. Sabin Boulet. — A Fresnes, A. Berriez. — A Maubeuge, M. Huart, pharmacien, rue de Mons. — A Boulogne-sur-Mer : M. Dutertre, pharmacien. — De Bil, Th. rue de la Cour, à Hondschoote (Nord). — Toutes pharmacies.

CHATEL-GUYON

TRAITEMENT DES AFFECTIONS de l'ESTOMAC, du FOIE, des INTESTINS, des REINS ET DE LA VESSIE

15 mai Etablissements Thermaux 15 octobre

SOURCE GUBLER, vente en Bouteilles partout.

BULLETIN LAINIER

Marché à terme DE ROUBAIX-TOURCOING

du 10 Mars

Cote officielle de 4 heures 1/2

Type n° 1 :

	Cours précédents
Mars	5.30
Avril	5.30
Mai	5.35
Juin	5.40
Juillet	5.425
Aout	5.45
Septembre	5.475
Octobre	5.55
Novembre	5.60
Décembre	5.50
	Cours du jour
Mars	5.275
Avril	5.30
Mai	5.325
Juin	5.40
Juillet	5.40
Août	5.425
Septembre	5.45
Octobre	5.475

Type n° 2 :

	Cours précédents
Mars	5.10
Avril	5.15
Mai	5.15
Juin	5.15
Juillet	5.15

Type B F

	Cours précédents
Mars	5.15
Avril	5.15
Mai	5.15
Juin	5.15
Juillet	5.15

Australasie

Type A B

	Cours précédents
Mars	5.75
Avri	5.75
Mai	5.75
Juin	5.75
Juillet	5.75
Aout	5.75
Septembre	5.75
Octobre	5.75
	Cours du jour
Mars	5.75
Avril	5.70

Ventes du jour contrat n° 1 : Roubaix-Tourcoing

Mars	20.000 à 5.275
Avril	45.000 à 5.30
Mai	5.000 à 5.35
Id.	20.000 à 5.325
Juin	5.000 à 5.40
Juillet	10.000 à 5.40
Aoû	5.000 à 5.45
Septembre	5.000 à 5.45

Australie A B

Mars	5.000 à 5.75
Avril	5.000 à 5.76

Caisse de Tourcoing, contrat 1

Avril	5.000 à 5.30
Juillet	25.000 à 5.40
Aout	25.000 à 5.425
Septembre	15.000 à 5.45
Octobre	5.000 à 5.475

Affaire à Prime :

Août 10.000 à 5.45

Double prime 0,30

Total : 2 9 000 kilos.

Tendance Calme.

Bourses Commerciales et Agricoles

CEREALES & FARINES

PARIS, 10 Mars — *(Dépêche spéciale)*.

Farines : 12 marques. — Tendance

	9	10		9	10
Courant..	62 —	61 25	Mai-Juin.	63 —	62 75
Avril.....	62 50	62 —	4 de mai.	63 25	63 —

Marque Corbeil : 63 .. — Circulation : 0,000.

Blés. — Tendance

Courant..	26 75	28 50	Mai-Juin	.. ..	.. ..
Avril.....	— —	.. ..	4 de mai	— ..	— —

Seigle. — Tendance

Courant..	18 ..	17 75	Mai-Juin.	18 50	— —
Avril.....	18 25	18 —	4 de mai.	18 75	18 50

CAFES

Havre. —(à terme). —

Ventes —.000 sacs.

Janvier	92. 90 50		Juillet	105 —
Février	— ..		Août	104 50
Mars	91. 107 75		Septembre	102 ..
Avril	107 —		Octobre	96 —
Mai	106 25		Novembre	92 ..
Juin	105 ..		Décembre	91 —

Anvers. — Santos. — Oct. ... ..; nov., —. —; déc., ... —; jan., ... —; fév.. ... 25; mars, 108 50; avril, 107 75; mai, ... —; juin. . . —; juillet, ...; août, ... —; sept., .— —

Ventes : 0.000 sacs.

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 9 Mars	HUILES l'hectolitre Créd.	Cpt.	GR. l'hect.	TOURT. les 100 kilos
Colza	63 50	63 —	.. ..	.. .. à .. ..
Œillette b. g.	.. ..	.. ..	.. ..	16 .. à 17 ..
Lin de pays	51 ..	54 —	51 ..	26 .. à 25 50
Lin étranger	51 50	51 50	.. ..	22 .. à 23 ..
Cameline	.. ..	.. ..	.. ..	16 .. à .. ..
Chanvre	.. ..	— ..	.. ..	10 .. à — ..

Huile épurée pour quinquet 69 50 à .. ..

PARIS, 10 Mars — *(Dépêche spéciale)*.

	Huile de colza 9	10		Huile de lin 9	10
Courant..	70 75	71 25	Courant..	55 50	55 25
Avril.....	72 25	72 —	Avril.....	56 ...	55 75
Mai-Juin..	73 —	73 —	Mai-Juin.	57 75	56 50
4 de mai..	73 75	73 75	4 de mai.	57 50	57 —

SUCRES

LILLE	Cours d. jour	Cours précéd.
Sucre N° 88 (88 degrés)	— — — —	34 — — —
» acquitté	— — — —	.. .. — —
» blanc type n° 3	— — — —	— — — —
» pain 6 kil. n° 1	112 — —	.. .. — —
Betteraves disponibles	— — — —	38 50 — —
Mélasse	— — — —	.. .. — —
3/6 fin disponible	— — — —	.. .. — —

PARIS, 10 Mars — *(Dépêche spéciale)*.

Sucre indigène. — Tendance

			Clôture
Roux 88°.....	36 25	— .. — —	.. ..

Sucres blancs. — Tendance

Cour...	38 25	38 12	.. ..
Avril..	38 50	38 87	.. ..
Mai-J..	38 87	38 75	.. ..
4 de mai	39 12	39 —	.. ..

Raffiné 108 — .. .. 108 .. ..

Stocks : 0.000

PETROLES

Anvers.	Payé	Vendu
Disponible blanc.	16 1/4 à — —	— — à — —
— —	— — — —	— — — —
4 derniers mois	16 ./. — —	— — — —

ALCOOLS

PARIS, 10 Mars — *(Dépêche spéciale)*.

Spiritueux. — Tendance

	9	10	Clôture
Courant	41 ..	42 ..	.. ..
Avril	41 50	42 25	.. ..
4 de mai	42 —	43 ..	.. ..
4 derniers	41 —	41 25	.. ..

COTONS

HAVRE, — Ouverture : 000 balles

	4 h.	11h.			11h.
Janvier .92	— ./.	59 7/8	Juillet	— ./.	59 /—
Février....	— ./.	59 7/8	Août	— ./.	59 50/
Mars ...91	— ./.	57 3/4	Septembre.	— ./.	58 3/4
Avril.....	— ./.	58 —/	Octobre...	— ./.	58 3/4
Mai.......	— ./.	58 5/8	Novembre.	— ./.	59 3/4
Juin......	— ./.	59 —/	Décembre.	— ./.	59 3/4

LAINES

Anvers, 10 Mars.

En disponible il a été traité 16 balles de la Plata en suint et 00 balles Australie.

Peignées françaises de la Plata

Contrat A

Janvier, 000 ./., février 000 ./. mars .. ./. avril 0.0 ./..

Vente, 0,000 kilos.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Février, 0 00 0/0 ; mars, 5.25 0/0 ; avril, 5.25 0/0 ; mai, 5.25 0.0 ; juin, 5.32 1/2, juillet, 5.32 1/2 ; août, 5.32 1/2 ; septembre, 5.32 1/2 octobre 5.32 1/2 novembre 5.32 1/2 ; décembre 5.32 1/2 ; janvier 5.32 1/2.

Ventes : 40,000 kil.

Contrat M

Mars, 5.40 0/0 ; avril, 5.40 0/0 ; mai, 5.42 1/2

Ventes : 0,000 kil.

Marché calme.

BOURSE DE LILLE

Du 10 mars 1891

Le marché des actions de charbonnages continue à être très ferme, les affaires sont nombreuses.

Anzin monte de 150 fr. à 5.320. — Bruay 75 fr. à 14225 fr. — Bully 15 fr. à 3440. — Carvin 75 fr. à 1900. — Crespin, 5 fr. à 310. — Dourges, 200 fr. à 10500. — Liévin, 90 à 9810. — Ostricourt 25 fr. à 585.

Par contre, Aniche perd 300 fr. à 17500 fr. — Fléchinelle 10 fr. à 340.

Nous relevons les mêmes prix pour Drocourt à 2000. — Thivencelles à 170. — Vicoigne 21500.

Quelques bonnes demandes en actions Chemin de fer économiques du Nord ont porté le cours à 525. Ce titre est toujours recherché et prend place dans les meilleurs portefeuilles.

Actions Crédit du Nord 430.

Département du Nord 107 fr.

COUPONS DÉTACHÉS

2 mars 1891 : Aniche 58,35. — Meurchin 125.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 10 Mars

Emp. 3 1/2, s. I.	101 45	Bruxel. lib. 188..		97 87
— sér. II.	101 45	Non libéré 18..		— —
— sé. III.	101 40	Ostende à pr.		— —
— 3.	98 90	—	1877	114 75
— 2 1/2.	86 90	—	18..	93 25
Annuités 4 1/2.	116 50	Tournai 1874.		— —
— 4.	— —	—	1886 3 1/2	— —
— 3.	96 90	Gand.	1868.	107 50
Cr. com. 4 1/12.	112 25	—	1880.	101 25
— 4.	— —	—	1883.	102 —
— 3.	— —	Liège	1858.	161 —
— 3 pc 18..	115 —	—	18..	
— 3 pc 1869.	104 75	—	1865.	108 50
Anvers 1887 lib.	95 50	—	1874.	100 50
Non libéré 1887.	— —	—	1878.	99 87

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 mars.

La Bourse a manifesté aujourd'hui de bien meilleures dispositions. La reprise est générale. Les nouvelles qui sont parvenues de Londres et de Buenos-Ayres sont plus favorables.

Le 3 0/0 passe de 95,22 à 95,40.

Le Nouveau finit à 93,40.

L'Amortissable cote 95,42 derniers cours.

Le 4 1/2 est sans changement à 105,22.

La cote des Sociétés de Crédit est également en hausse :

Le Crédit Foncier s'inscrit à 1283,65.

La Banque de Paris à 823,75.

Le Crédit Lyonnais à 807,50.

Le Crédit Mobilier à 437,50.

La Société Générale à 505 et 502,50.

La Banque Russe et Française, que la spéculation s'est obstinée à tort à associer outre mesure aux événements de la République Argentine, s'est ressentie de ces dispositions.

Le Suez est à 2450 en hausse de 5 fr.

La reprise est également notable sur les Rentes étrangères.

L'Italien clôture 94,85 au lieu de 94,55 dernier cours d'hier.

Les Alpines sont fermes à 225.

Les Mines de Saint-Antoine sont à 55 et 57 fr.

Les charbonnages d'Urikany sont à 225.

La French Guyana est à 32 et 33.

La Part Petite Presse est à 80 fr.

Les obligations des Chemins de fer de Porto-Rico ont un marché actif à 272 et 275 fr.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gérant, E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 20

BRUNO SPÉRANI

L'AVOCAT MALPIÉRI

Traduit de l'Italien

Par J.-B. COTTEAUX

TROISIEME PARTIE

Elle revoyait sa maison, elle revoyait ses enfants, leurs chères figures réjouies.

Soudain se dressa devant elle un image qui la fit frémir : l'image de Mario. Il la regardait de travers ; il répétait les cruelles paroles qu'il lui avait écrites : « qu'il ne l'aimait plus, que peut-être il ne l'avait jamais aimée ; que ce qu'il avait éprouvé pour elle, depuis la catastrophe, c'était de la haine. » Et il le lui répétait !

A elle qui avait mis tout son cœur dans sa passion, toutes ses illusions, tout son enthousiasme ! Elle l'avait adoré, cet homme. Elle lui avait attribué des pensées et des sentiments supérieurs aux pensées et aux sentiments des autres hommes.

S'était-elle trompée ?

Elle n'avait pas la force d'analyser ses réflexions.

Peut-être, la conviction de son erreur lui aurait-elle fait trop de mal. Peut-être préférait-elle conserver l'illusion entière, excuser son amant. Lui aussi avait tant souffert !

Elle évoquait les premiers temps de leur amour, quand ils croyaient tous les deux, de bonne foi, qu'ils ne seraient jamais tombés du haut de leur idéal ; quand le jeune homme exalté, — vrai poète, lui faisait des serments d'amour pur, auxquels elle croyait.

Comme ils s'étaient envolés ces jours de délices ?

La passion s'était infiltrée dans leurs sens, comme dans leurs cœurs ; elle les avait pris, enlacés, aveugles.

Et nulle amertume dans leur bonheur, nul remords ; nul repentir, nulle honte. Elle s'en souvenait trop bien. Ils étaient si heureux dans leur union complète, qu'aucun autre sentiment ne pouvait entrer dans leurs cœurs. L'amertume, la honte, les remords, étaient venus beaucoup plus tard, avec le regret des mensonges répétés, des feintes vulgaires, avec la terreur continue d'être découverts, séparés.

Pourquoi n'avaient-ils pas pris la fuite ensemble ?... Pourquoi, elle, si hautaine, aussitôt le scandale, n'avait-elle pas pris l'initiative de sortir pour toujours de cette maison souillée par son adultère ? Comment avait-elle pu supporter si longtemps, la vie en commun, avec ce mari qu'elle trahissait, dont elle volait l'estime.

La pitié qu'il lui inspirait, la crainte de le tuer, l'effroi de perdre ses deux pauvres enfants étaient-ils les seules causes qui l'avaient retenue ?

Pour combien, la lâcheté, entrait-elle dans ses dissimulations ?... pour combien, la peur de perdre Mario ?... Pour combien, la crainte du mépris du monde, de l'infortune, de la solitude .. de la misère ?...

Oui !... même de la misère !...

Voilà, sans doute, pourquoi, Mario la haïssait.

Ainsi, elle avait quand même, tout perdu. Perdu l'honneur, perdu ses filles, fait mourir son mari...

De plus : mérité la haine de Mario.

Sans pitié pour elle-même, elle se condamnait.

Elle se disait qu'elle avait été comme un être hybride, fausse, sans caractère, mauvaise épouse, mauvaise mère et mauvaise amante.

Elle n'avait pas su vivre sans amour ; les lois naturelles de toutes les créatures humaines l'avaient vaincue et au lieu d'en subir les conséquences, en confessant loyalement sa faiblesse, elle avait voulu sacrifier à l'amour en cachette, pour conserver les avantages de son état légal d'épouse... de grande dame...

Oh !.... mais son âme protestait...

Elle ne les avait pas conçues, ces idées monstrueuses !

Sa conscience se rebellait ; mais si elle ne les avait pas conçues, c'était la même chose, puisque son égoïsme instinctif l'avait poussée à agir, comme si elle les avait eues.

Elle avait fait comme les riches démocrates qui veulent conserver les privilèges, dont l'ordre de choses établi les favorise, tout en donnant l'essor à leur sentimentalisme humanitaire, en de belles phrases, en des promesses exagérées et répétées aux pauvres déshérités.

Et Mario la haïssait comme les déshérités haïssent les riches, faux démocrates.

Et ses enfants seraient élevés dans la haine et le mépris de leur mère...

Que lui servait de vivre, de lutter, de supporter l'humiliation, la douleur, la misère ?

Mario la haïssait ; ses filles la haïraient.

Quelle indépendance avait-elle rêvée ?

De quelle vérité et de quelle justice pouvait-elle se glorifier ?

Folle !

Belle indépendance, qui ne lui permettait pas de voir ses enfants !

Ah !.., l'infidélité dont elle s'était rendue coupable, la frappait avec un raffinement de cruauté, dans le plus profond de ses entrailles !

Ah ! Mario ! Mario ! Ah ! Gina ! Ah ! Rosalie ! Etres chéris, adorés et perdus ! perdu pour toujours !...

Elle avait la fièvre, elle délirait.

Elle s'était laissée aller sur le plancher, dans une convulsion de larmes. Des gémissements étouffés, saccadés, s'échappaient de sa poitrine haletante.

Ces tristes réflexions, égaraient sa raison. Les visions fantastiques et les objets réels se confondaient dans son cerveau.

Pourquoi se trouvait-elle là, dans cette horrible demeure ? Pourquoi l'avaient-ils abandonnée ainsi, ceux qu'elle aimait ?

Les heures de la nuit passaient lentes et silencieuses. Les rares bruits de la rue n'arrivaient qu'affaiblis à cette hauteur.

Les fumerons de l'âtre étaient morts ; il faisait froid ; le pétrole était consumé dans la lampe et le lumignon crépitait ; une odeur nauséabonde empestait l'air.

Joséphine sentait bien la nausée la prendre à la gorge, elle ressentait la contraction de ses nerfs, dans sa tête brisée de douleur ; mais son esprit dérangé, ne se rendait plus compte des causes extérieures, il perdait le sens des choses.

II

Les jours suivants, Joséphine recouvra son énergie. Elle comprenait qu'une nouvelle bataille se préparait pour elle.

Les journaux, en parlant du nouveau procès, rebêchaient le passé. Son nom et celui de Mario revenaient en scène.

On refit l'histoire de leurs amours ; on retraça la fin tragique de Pierre Biganzoli.

Elle se retrouvait ainsi de nouveau attachée à ce pilori moderne : la publicité. Le monde la ressaisissait.

Le juge d'instruction la fit appeler ; c'était le même qui l'avait interrogée la première fois.

Elle répéta ce qu'elle avait dit quelques mois auparavant — mois, qui lui avaient paru des siècles de douleur : Elle ne croyait pas Virginie mauvaise, et lui pardonnait le mal qu'elle lui avait fait. Selon elle, le Gallino devait l'avoir poussée au crime par la séduction, la force ou les menaces.

Le juge, très courtois, la regardait presque avec admiration. Il lui promit de ne pas la faire recomparaître aux débats. La Cour et le ministère public étaient d'accord pour lui épargner ce supplice inutile.

Il en fut ainsi. Ceux qui coururent aux audiences dans l'espoir de la voir, furent trompés dans leur attente.

Gallino et la Crémonési furent condamnés et on n'en parla plus.

Joséphine rentra dans la solitude, dans la triste monotonie de sa nouvelle existence, et le monde l'oublia.

Reprise de courage, l'âme réconfortée, elle se mit résolûment à la recherche d'une occupation pour vivre.

Elle essaya un peu de tout.

Elle acheta une machine à coudre, à payer au mois, par abonnement.

Elle travailla pour les magasins de confections de blanc, pour les tailleuses qui n'ont point de machines ou qui ne veulent pas l'employer ; faisant la bordure, un métier ennuyeux, mal payé ; elle essaya de repriser, de broder et de raccommoder les dentelles.

Elle avait la main légère, l'œil exercé aux fins ouvrages ; mais elle ne réussissait pas à gagner de l'argent. Elle voulait porter son travail à une telle perfection, qu'il ne lui rapportait pas de bénéfice.

En s'appliquant tout le jour, sans interruption, elle ne se faisait pas plus de quarante à cinquante francs par mois. Une misère !

Juliette lui procura une élève, la fille d'un droguiste. Elle avait à lui enseigner le français et l'italien ; la leçon durait deux heures et elle était quotidienne. Elle recevait trente francs par mois.

La fille du droguiste lui amena une compagne qui voulait apprendre le français, et ne savait pas l'italien.

Peu à peu, Joséphine se fit une clientèle de petites demoiselles prétentieuses et ignorantes ; modistes et ballerines, étudiantes en musique et filles de magasins, de tous genres.

Toutes prétendaient avoir besoin de la langue française, pour servir messieurs les étrangers, ou pour faire leur carrière au dehors...

Elles payaient peu, très peu ; une demi-livre par leçon. Mais en somme, c'était toujours une profession plus lucrative, que de broder et de coudre à la machine.

Malheureusement, Joséphine n'avait pas d'aptitude à faire la maîtresse.

Quand elle voyait qu'une de ces pauvres filles jetait son argent inutilement, elle le lui disait, s'en faisant ainsi une ennemie, sans pour cela corriger sa vanité.

Ce n'est pas tout. L'ennui aggravait la situation. En s'ennuyant, elle devenait impatiente, nerveuse.

(A suivre).

(Reproduction interdite.)